



LIRE AUJOURD'HUI
Notre nouveau Feuilletor
LES DEUX GAMINES

Grand roman-cinéma de Louis FEUILLADE
Adapté par Paul CARTOUX
FILM GAUMONT
Ce film sera projeté à partir du 28 Janvier, à l'Ecran du CASINO, Place du Théâtre, Lille

La Déclaration Ministérielle

On ne peut pas juger un gouvernement sur une déclaration ministérielle. Toutes les déclarations ministérielles sont excellentes et promettent les meilleures choses.

Nous avons dit les raisons de notre confiance en M. Briand : c'est un des rares hommes d'Etat susceptibles de tenir de l'Allemagne le maximum de réparations, tout en gardant à la France, dans la paix assurée, la précieuse garantie de l'amitié anglaise.

M. Briand a voulu bien indiquer qu'il était, tout autant qu'un autre, capable de se servir de la force ; il préfère cependant les solutions pacifiques. Le pays pense comme lui, et particulièrement les populations qui ont connu les horreurs de la guerre.

Les régions dévastées apprécieront la volonté du Gouvernement d'amener l'Allemagne à payer. A plusieurs reprises, nous avons indiqué que le Traité de Paix offrait des facilités pour le paiement des indemnités au nature, à défaut d'espèces. La déclaration ministérielle est très nette à cet égard : « Ce qui importe des maintenant, c'est que toutes les facultés du débiteur, en argent, en nature, en participations de toute sorte, s'exercent au profit du créancier, c'est que l'argent ou les valeurs allemandes doivent, de toute urgence, nous venir en aide ».

Il y a dans la déclaration un passage relatif aux Régions Libérées qui donne à réfléchir : « Nous activerons, est-il dit, l'application intégrale des lois sur les dommages de guerre, tout en maintenant à un contrôle rigoureux de manière à nous opposer à tout emploi abusif des fonds consacrés par le pays à cette œuvre de résurrection nationale ».

Ce passage est gagné à être plus clairement rédigé. Est-ce la menace de la réduction des coefficients ? Est-ce le triomphe des suggestions de M. de Lasteyrie ? Nous ne le croyons pas. Nous voulons voir ici la certitude que M. Loucheur est résolu à réprimer avec énergie les scandales des Régions Libérées, les tripotages de ces entrepreneurs de reconstruction qui ont encaissé par deux fois, des centaines de mille francs de salaires, les attributions excessives des coefficients à certaines personnalités, le gaspillage des automobiles, l'abus du fonctionnarisme... M. Loucheur aura, dans cette action, les sinistres de son côté.

Enfin, nous enregistrons avec satisfaction l'affirmation que « le Gouvernement est résolu à faire le plus large crédit aux travailleurs ».

C'est dans une politique de confiance à la classe ouvrière qu'est la garantie d'une évolution vraiment républicaine. La présence de M. Daniel Vincent au ministère du Travail atteste qu'il y aura une suite utile à cette promesse. On lui doit d'avoir fait préciser, dans la déclaration, « qu'attentif aux répercussions de la crise économique dans le monde du travail, le Gouvernement prendra les mesures propres à remédier à la pénible situation des chômeurs ». De ce côté du moins nous avons l'assurance que les actes suivront les paroles.

Alex WILL.

LA C. G. T. DANS NOS FLANDRES

Le Conseil Economique a poursuivi son enquête à Pérenchies, Armentières, Baillieux, et a reçu partout le plus sympathique accueil.

Par un clair soleil, d'une douceur printanière, les délégués du Conseil Economique ont quitté Lille hier matin, vers 9 heures, pour se rendre à Pérenchies, où ils visiteront l'usine Agache, en complet travail de reconstruction. Elle occupe déjà environ six cents ouvriers et promet de prendre, dans un avenir prochain, une considérable extension.

Les représentants de la C. G. T. se rendirent ensuite à la Coopérative de reconstruction, qui peut être citée comme un modèle du genre pour son organisation et son fonctionnement. Elle a fait preuve d'excellente initiative, dont s'inspirent avec profit d'autres organismes du même genre et de nature à servir d'exemple et de stimulant aux services officiels, trop souvent embourbés dans l'ornière du formalisme et de la routine.

Chaque fois que des baisses semi-provisoires, édictées sur un terrain humide, sans aucun souci d'hygiène ou d'esthétique, reviennent à 7.000, 8.000 ou 9.000 francs.

Une question de France. M. Conem répond que la ville a maintenant 2.900 maisons et 349 baraquements, abritant plus de quatre mille familles.

AGACHE constate que les retards dans la réparation des habitations sont imputables à l'action isolée, au défaut de groupement des sinistrés et met en parallèle l'œuvre réalisée à Pérenchies par la Coopérative.

AGACHE constate que les retards dans la réparation des habitations sont imputables à l'action isolée, au défaut de groupement des sinistrés et met en parallèle l'œuvre réalisée à Pérenchies par la Coopérative.

AGACHE constate que les retards dans la réparation des habitations sont imputables à l'action isolée, au défaut de groupement des sinistrés et met en parallèle l'œuvre réalisée à Pérenchies par la Coopérative.

AGACHE constate que les retards dans la réparation des habitations sont imputables à l'action isolée, au défaut de groupement des sinistrés et met en parallèle l'œuvre réalisée à Pérenchies par la Coopérative.

AGACHE constate que les retards dans la réparation des habitations sont imputables à l'action isolée, au défaut de groupement des sinistrés et met en parallèle l'œuvre réalisée à Pérenchies par la Coopérative.

LA CRISE DU LOGEMENT

Les litiges entre propriétaires et locataires relatifs aux loyers échus pendant la guerre ne seront certainement pas épuisés avant trois ans.

En France, on n'a pas les méthodes pratiques. Plus d'un propriétaire, moins le peuple comprendra !

Le Gouvernement et les Chambres ne l'ont point voulu ; la loi du 9 mars 1918 est aujourd'hui complètement dénatée.

Le propriétaire refuse de faire les grosses réparations, soit qu'elles soient trop coûteuses, soit parce qu'il n'a pas reculé d'avance. Là non plus on ne fait rien.

En Suisse et en Allemagne on a créé l'Inspection des logements ; dans ces pays on a compris qu'il fallait assurer la protection des locataires dans les immeubles comme celle des enfants à l'école ou des ouvriers à l'usine.

Le locataire accepte sans protester le taedis infect ou le vil péniblement avec sa famille et où le gâche la tuberculose et la maladie y trouvent encore d'avoir un gîte, plutôt que d'entamer la lutte contre son propriétaire qui, trop souvent a gain de cause !

AGACHE. Vous eûtes à cœur, monsieur le Maire, de vous montrer un homme de progrès et de doter votre ville de grandes et larges artères, ouvertes à la circulation des autos, des voitures et des piétons, sans embouteillage ni danger.

AGACHE. Vous eûtes à cœur, monsieur le Maire, de vous montrer un homme de progrès et de doter votre ville de grandes et larges artères, ouvertes à la circulation des autos, des voitures et des piétons, sans embouteillage ni danger.

AGACHE. Vous eûtes à cœur, monsieur le Maire, de vous montrer un homme de progrès et de doter votre ville de grandes et larges artères, ouvertes à la circulation des autos, des voitures et des piétons, sans embouteillage ni danger.

AGACHE. Vous eûtes à cœur, monsieur le Maire, de vous montrer un homme de progrès et de doter votre ville de grandes et larges artères, ouvertes à la circulation des autos, des voitures et des piétons, sans embouteillage ni danger.

La Déclaration Ministérielle a été lue devant les Chambres

LE NOUVEAU GOUVERNEMENT A ÉTÉ INTERPELLÉ

Voici le texte de la Déclaration Ministérielle qui a été lue à la Chambre par M. Aristide Briand, président du Conseil, à la Sénat, par M. Marraud, Ministre de l'Intérieur, en remplacement de M. Bonnevay, actuellement souffrant d'une conjonctivite.

La Déclaration Ministérielle

Messieurs, Appelé par M. le Président de la République à la responsabilité du Pouvoir, le Gouvernement, qui se présente devant vous à pleinement conscience de la grandeur de sa tâche. Il en connaît toutes les difficultés. Il se déclare prêt à les affronter, mais il sait qu'elles seraient insurmontables s'il n'obtenait l'entière confiance et l'étroite collaboration des Chambres.

La situation en Orient appelle tout particulièrement votre attention. Il y a urgence à ce que la paix soit réalisée avec la Turquie, et que soient évitées les complications que pourraient entraîner les conversions se poursuivant amicalement avec nos alliés pour résoudre la question orientale.

La situation en Orient appelle tout particulièrement votre attention. Il y a urgence à ce que la paix soit réalisée avec la Turquie, et que soient évitées les complications que pourraient entraîner les conversions se poursuivant amicalement avec nos alliés pour résoudre la question orientale.

La situation en Orient appelle tout particulièrement votre attention. Il y a urgence à ce que la paix soit réalisée avec la Turquie, et que soient évitées les complications que pourraient entraîner les conversions se poursuivant amicalement avec nos alliés pour résoudre la question orientale.

La situation en Orient appelle tout particulièrement votre attention. Il y a urgence à ce que la paix soit réalisée avec la Turquie, et que soient évitées les complications que pourraient entraîner les conversions se poursuivant amicalement avec nos alliés pour résoudre la question orientale.

La situation en Orient appelle tout particulièrement votre attention. Il y a urgence à ce que la paix soit réalisée avec la Turquie, et que soient évitées les complications que pourraient entraîner les conversions se poursuivant amicalement avec nos alliés pour résoudre la question orientale.

La situation en Orient appelle tout particulièrement votre attention. Il y a urgence à ce que la paix soit réalisée avec la Turquie, et que soient évitées les complications que pourraient entraîner les conversions se poursuivant amicalement avec nos alliés pour résoudre la question orientale.

La situation en Orient appelle tout particulièrement votre attention. Il y a urgence à ce que la paix soit réalisée avec la Turquie, et que soient évitées les complications que pourraient entraîner les conversions se poursuivant amicalement avec nos alliés pour résoudre la question orientale.